



La Municipalité de Jorat-Menthue met au concours le poste de
Collaborateur du service voirie – agent d’exploitation (100 %)

Tâches principales:

- Prestations de service public de qualité dans les domaines dépendant des travaux publics et de la voirie (entretien courant des routes, entretien hivernal, élimination et valorisation des déchets, etc.)
- Conciergerie des bâtiments communaux.
- Toutes autres tâches dans le champs d’activité des travaux publics et de la voirie.
- Entretien du parc de véhicules et des machines.

Profil souhaité :

- Titulaire d’un CFC dans le secteur primaire ou secondaire dans le secteur de la construction ou équivalent.
- Capacité organisationnelle, esprit de collaboration et d’initiative.
- Personne rigoureuse et méticuleuse.
- Capacité de travailler de manière autonome.
- Sens des responsabilités et de la discrétion.
- Facilité de contact avec la population.
- Connaissance en bureautique (Word et Excel).

Conditions spéciales :

- Permis de conduire.
- Participer aux services de piquets assurés par tournus.
- Casier judiciaire vierge.

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2023 ou date à convenir

Le cahier des charges peut être consulté sur le site internet de la Commune :

www.jorat-mentue.ch

Pour tous renseignements : M. René Pernet, syndic (079 415 81 35)

Les offres, accompagnées des documents usuels doivent être adressées d’ici au 27 janvier 2023, avec prétentions de salaire à :

Municipalité de Jorat-Menthue, Route de Peyres-Possens 27, 1062 Sottens

Il ne sera répondu qu’aux candidatures correspondant au profil demandé.